



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSDM
Le mardi 17 septembre 2024 à 17h à la bibliothèque de l'école

Étaient présents:

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignants.tes :	Catherine Bouchard Nancy Constantin Carole Le Ber Julie Saint-Pierre Josée Vaillancourt
Parents :	Joanie Barabé Carlos Cano Antoine Gagné Anne Krag Élisabeth Pelletier Ana Cuadra (parent substitut)
Élèves	
Personnel :	
Autres :	

Étaient absents :

Oliya Girard (parent substitut)

1. Présences et vérification du quorum

- À 17h05, la direction constate le quorum et ouvre la séance.

Attribution des rôles :

- Présidence : Élisabeth Pelletier
- Vice-présidence : Carlos Cano

2. Adoption de l'ordre du jour

- L'ODJ est proposée par Carlos Cano, secondée par Anne Krag. Adopté sans opposition.

3. Adoption du PV de la séance du 10 juin 2024

- Le procès-verbal est proposé par Joanie Barabé et secondé par Catherine Bouchard. Adopté sans opposition

4. Suivis à la liste d'actions

- Il n'y a aucun suivi sur la liste d'action du procès-verbal du 10 juin 2024.

5. Période de questions du public/Zone de réflexion

- La présidente aborde un point concernant la conférencière présente lors de l'assemblée générale du 5 septembre 2024. Elle exprime des réserves quant au coût très élevé du service en comparaison avec la qualité perçue de la prestation.
- Carlos Cano soumet que l'idée était bonne et qu'il a aimé la présentation.

6. Affaires courantes de l'école

a) Sorties éducatives modifiant l'horaire et campagnes de financement

- La compilation des activités, des sorties et des campagnes de financement a été présentée par la direction de l'école.

Primaire :

- 4 déc 24 / Maison Théâtre – Quand tu me regardes / 5F1-5F2/ P2-P3/ 0 \$ pour les élèves / D. Arseneau
- 3 avr 25 / Maison Théâtre – Les musiciens de l'orage / 1^{re} et 2^e année du primaire / P2-P4 / 0 \$ pour les élèves / Enseignantes 1^{re} et 2^e année
- 7 mai 25 / Maison Théâtre – Alice, au pays des merveilles / 3^e et 4^e année du primaire / 0 \$ pour les élèves / D. Arseneau
- 7 mai 25 / Maison Théâtre – Alice, au pays des merveilles / 1^{re} et 2^e année du primaire / 0 \$ pour les élèves / Enseignantes 1^{re} et 2^e année
- 20 mai 35 / Maison Théâtre – Batailles / 5^e année du primaire / 0 \$ pour les élèves / D. Arseneau

Secondaire :

- 26 nov 24 / Agora de la danse – Spectacle ON/OFF / 9F1-9F2/ P5-P6/ 0 \$ pour les élèves / S. Poitevin-Rancourt
- 29 nov 24 / Agora de la danse – Spectacle ON/OFF / 9F1-9F2/ P5-P6/ 0 \$ pour les élèves / S. Poitevin-Rancourt

- Approuvée par Catherine Bouchard et secondé par Antoine Gagné. Adopté sans opposition.

7. Affaires courantes du CÉ

a) Calendrier des rencontres 2024-2025

- L'heure des CÉ à 17h00 semble convenir à l'ensemble des participants.
- Dates retenues :
 - 6 novembre 2024
 - 2 décembre 2024
 - 22 janvier 2025
 - 19 mars 2025
 - 5 mai 2025
 - 9 juin 2025

b) Retour sur l'AGA du 5 septembre 2024 – Discussion et information

- L'assemblée générale annuelle s'est déroulée de manière satisfaisante, avec une légère augmentation du nombre de parents par rapport aux années précédentes. Ces derniers ont été engagés et participatifs. La présidente souligne qu'une atmosphère positive règne au sein de l'école, une ambiance qui s'est fait sentir lors de l'assemblée.

c) Affectation des budgets du CÉ

- La direction indique que le CÉ dispose de deux budgets au fonds de 400 \$. Le premier 400\$ est affecté au frais de civilité du CÉ. Le deuxième 400\$ est affecté au perfectionnement du CÉ.
- La mesure 15024 est un montant de 2 742 \$ qui sert à accompagner les parents par diverses formes de sensibilisation aux réalités scolaires. Cet accompagnement est élaboré de concert avec le conseil d'établissement. L'an dernier le CÉ a approuvé la dépense qui donne accès à l'ensemble des parents de l'école pour les conférences et les ateliers du portail pédagogique <https://aidersonenfant.com/>

d) Mandat de l'OPP

e) Règles de régie interne (RRI)

- Le point 6.1 est reporté. Nous proposerons de vérifier si les rencontres peuvent se tenir sur Teams, étant

donné que nous ne sommes pas une école de quartier.

f) Résolutions annuelles à adopter

1. Résolution 20240917-01

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE soutiennent unanimement toute démarche de la direction de l'école ayant pour but l'aménagement physique de la rue (dos d'âne et autres chicanes de trafic) en face et aux abords immédiats de la bâtisse située au 3449, rue University, pour rendre ces abords plus sécuritaires et réduire la vitesse des véhicules.

Proposée par Élisabeth Pelletier, secondée par Anne Krag. Adoptée sans opposition.

2. Résolution 20240917-02

Les membres du CÉ de FACE proposent que la direction puisse approuver seule toute sortie éducative dont le montant est égal ou inférieur à 20 \$ par jour et par enfant, à une distance n'excédant pas 6 km de l'école FACE, la plage horaire de l'enfant sera respectée en fonction de son niveau scolaire. De plus, la direction devra fournir aux membres du CÉ un rapport périodique pour consultation ainsi qu'un rapport annuel des sorties effectuées.

Proposée par Josée Vaillancourt, secondée par Julie St-Pierre. Adoptée sans opposition.

3. Résolution 20240917-03

Avec l'accord de la direction et du CSSDM, les membres du CÉ de FACE approuvent que l'OPP coordonne la location des places de stationnement de l'école aux spectateurs des matchs des Alouettes afin de financer diverses activités au sein de l'école. Les fonds récoltés par l'OPP sont gérés par l'école au Fonds 4 de l'OPP.

Proposée par Nancy Constantin, secondée par Julie St-Pierre. Adoptée sans opposition.

4. Résolution 20240917-04

Les membres du CÉ CSSDM de FACE recommandent que les sorties récréatives et parascolaires soient offertes, dans la mesure du possible, *conjointement* aux élèves du CSSDM et EMSB.

Proposée par Antoine Gagné, secondée par Josée Vaillancourt. Adoptée sans opposition.

5. Résolution 20240917-05

Les membres du CÉ CSSDM de l'école FACE, considérant l'historique de l'école et sa dynamique particulière qui repose sur la cohabitation EMSB-CSSDM et primaire-secondaire, souhaitent réaffirmer leur volonté de mettre en place les conditions de réalisation d'un programme Beaux-Arts commun aux deux communautés.

- en accueillant un membre du CÉ EMSB à titre de membre de la communauté
- et toutes autres mesures ou réflexions communes.

Proposée par Catherine Bouchard, secondée par Antoine Gagné. Adoptée sans opposition.

8. Points des autres membres

a) Présidente

b) Conseil des élèves

- Les élections sont en cours actuellement.

c) Enseignant.e.s

- Il n'y a pas eu de points particuliers pour informer les parents au CÉ.

d) Professionnels non enseignants

- Il n'y a pas de professionnels non enseignants pour l'année 2024-2025.

e) Comité de parents CSSDM

- La réunion aura lieu le 8 octobre.

f) Représentant du « GB EMSB »

- Étant donné qu'il n'y a pas eu encore de conseil d'établissement au secteur EMSB, il n'y avait pas de représentant au présent CÉ.

g) OPP

- L'OPP a été présente lors de la séance photo à l'école pour apporter son soutien.
- L'organisation de la Journée du chandail orange à l'école est en cours. Environ 90 chandails orange ont été commandés, sur lesquels des messages pourraient être inscrits. L'OPP pourrait mobiliser quelques bénévoles pour prêter main-forte si nécessaire lors de cette journée.
- Anne Krag demande s'il est prévu des activités à l'école pour la Journée du chandail orange. Il est répondu que les enseignants organisent des activités au sein de leurs classes et qu'une photo de groupe sera prise à l'école pour marquer l'événement.

h) Fondation

9. Affaires diverses

10. Prochaine rencontre : 6 novembre 17h00

11. Levée de séance

9. À 18h22, après l'épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée sur proposition d'Élisabeth Pelletier.

Joanie Barabé

17 septembre 2024



Adopté le 6 novembre 2024
Élisabeth Pelletier, Présidente



Stéphane Abran, Directeur